

PETITES NOUVELLES

Un grand nombre d'employés de la compagnie du Pacifique souffrent de la grippe.

Une vieille femme du nom de Smith, est tombée sur le trottoir de la rue Craig, hier après-midi, et s'est cassée un bras. Elle a été transportée à l'hôpital.

On dit que l'ex-échevin McCord briguera les suffrages des électeurs d'un quartier de la partie Ouest, aux prochaines élections municipales.

Des voleurs ont visité les maisons vaines portant les Nos 752, 754 et 756 rue Sherbrooke et ont enlevé tout ce qu'il y avait à voler.

Plusieurs marchands en gros ont fermé leurs magasins, jeudi soir, et ne les ouvriront que lundi matin. C'est une bonne petite variance pour les employés.

Les deux pompiers qui ont été blessés en allant au feu, mardi soir, sont sortis de l'hôpital, hier, mais ne pourront pas se remettre à leur besogne avant une couple de semaines.

John Murphy, 33 rue Young, et Mary Shannon, 63 rue Saint-Georges, ont été condamnés à \$750 les frais pour avoir tenu leurs épiceries ouvertes le dimanche.

Le Dr Bouchard a été appelé, par le Recorder, à faire l'examen mental d'un individu venu d'Ontario. Il se nomme Sylvester Shannon. Il en est résulté un acte d'envie à l'assile.

Le constable Hammond a trouvé sur la rue Notre-Dame, près de la Place McGill, un parapluie que le propriétaire pourra réclamer en s'adressant au poste central de la police.

Deux cariers du Sault ont en une querelle qui se terminera devant les tribunaux. La cause de cette querelle est que l'un a trahi l'autre de voler. M. Ferron, avocat, représente la défense.

M. Lambert a arrêté un individu de la rue Cadieux, Mlle-End, accusé d'avoir volé \$10 dans la valise d'une demoiselle géorgienne Sautel.

Le constable Finlayson a arrêté un nommé John Crowley, âgé de 33 ans, et domicilié rue Ottawa. Le prévenu est soupçonné d'avoir volé de sa dame Hughes une de ses boîtes à mécanisme secret appliquées vendues automatiquement. Il se dit innocent.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Les lots vacants

LA TAXE DE L'EAU ENCORE JUSQU'?

Nous demandons jeudi, 23, Robb, la taxe de l'eau imposée sur les lots vacants-est-elle juste et légale?

—Oui, répondit M. Robb, le conseil a parfaitement le droit d'imposer cette taxe. Le propriétaire d'un lot vacant ne tire aucun bénéfice indirect de sa propriété, puisque cette propriété augmente de valeur chaque année. Il est donc juste qu'il paie la taxe de l'eau. Il en est de même pour la construction d'égoûts.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

Les attaques contre la police

Nous avons rencontré, hier, M. l'échevin Jeannotte et nous lui avons demandé ce qu'il pensait des accusations portées par le maire McShane contre nos constables. Le président du comité de police nous a dit: Le comité dont je suis le président ne se réunira, mardi prochain. Le maire devra prouver et s'expliquer. Il ne pourra pas nier qu'il a prononcé les paroles en question car plusieurs personnes les ont entendues. Il lui faudra donc prouver la vérité de ses dires.

Depuis plusieurs années, le travail à l'organisation de notre département de police. Mes collègues et moi nous avons fait un choix judicieux de nos hommes; le maire nous en a imposé quelques-uns sans les connaître, et s'il y a de la canaille, c'est parmi ces gens-là.

—John Murphy, 33 rue Young, et Mary Shannon, 63 rue Saint-Georges, ont été condamnés à \$750 les frais pour avoir tenu leurs épiceries ouvertes le dimanche.

Le Dr Bouchard a été appelé, par le Recorder, à faire l'examen mental d'un individu venu d'Ontario. Il se nomme Sylvester Shannon. Il en est résulté un acte d'envie à l'assile.

Le constable Hammond a trouvé sur la rue Notre-Dame, près de la Place McGill, un parapluie que le propriétaire pourra réclamer en s'adressant au poste central de la police.

Deux cariers du Sault ont en une querelle qui se terminera devant les tribunaux. La cause de cette querelle est que l'un a trahi l'autre de voler. M. Ferron, avocat, représente la défense.

M. Lambert a arrêté un individu de la rue Cadieux, Mlle-End, accusé d'avoir volé \$10 dans la valise d'une demoiselle géorgienne Sautel.

Le constable Finlayson a arrêté un nommé John Crowley, âgé de 33 ans, et domicilié rue Ottawa. Le prévenu est soupçonné d'avoir volé de sa dame Hughes une de ses boîtes à mécanisme secret appliquées vendues automatiquement. Il se dit innocent.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

AU MARCHÉ

La température, jeudi, était absolument favorable aux cultivateurs qui avaient des produits à vendre sur le marché. Le froid permettait aux citoyens de Montréal d'acheter sans crainte de beaux diners pour le lendemain du jour de l'an, car c'était maigre, hier, et c'est aujourd'hui et demain que l'on fera bon-bonne en gras.

Après tout, l'élevage des diners est une industrie qui rapporte bien, car cette volaille domestique se vend toujours un bon prix, cette année principalement.

Les marchands de poisson ont naturellement fait de bonnes affaires, jeudi. Bref, tout le monde a été content.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

Les attaques contre la police

Nous avons rencontré, hier, M. l'échevin Jeannotte et nous lui avons demandé ce qu'il pensait des accusations portées par le maire McShane contre nos constables. Le président du comité de police nous a dit: Le comité dont je suis le président ne se réunira, mardi prochain. Le maire devra prouver et s'expliquer. Il ne pourra pas nier qu'il a prononcé les paroles en question car plusieurs personnes les ont entendues. Il lui faudra donc prouver la vérité de ses dires.

Depuis plusieurs années, le travail à l'organisation de notre département de police. Mes collègues et moi nous avons fait un choix judicieux de nos hommes; le maire nous en a imposé quelques-uns sans les connaître, et s'il y a de la canaille, c'est parmi ces gens-là.

—John Murphy, 33 rue Young, et Mary Shannon, 63 rue Saint-Georges, ont été condamnés à \$750 les frais pour avoir tenu leurs épiceries ouvertes le dimanche.

Le Dr Bouchard a été appelé, par le Recorder, à faire l'examen mental d'un individu venu d'Ontario. Il se nomme Sylvester Shannon. Il en est résulté un acte d'envie à l'assile.

Le constable Hammond a trouvé sur la rue Notre-Dame, près de la Place McGill, un parapluie que le propriétaire pourra réclamer en s'adressant au poste central de la police.

Deux cariers du Sault ont en une querelle qui se terminera devant les tribunaux. La cause de cette querelle est que l'un a trahi l'autre de voler. M. Ferron, avocat, représente la défense.

M. Lambert a arrêté un individu de la rue Cadieux, Mlle-End, accusé d'avoir volé \$10 dans la valise d'une demoiselle géorgienne Sautel.

Le constable Finlayson a arrêté un nommé John Crowley, âgé de 33 ans, et domicilié rue Ottawa. Le prévenu est soupçonné d'avoir volé de sa dame Hughes une de ses boîtes à mécanisme secret appliquées vendues automatiquement. Il se dit innocent.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

LA BANQUE DU PEUPLE a ouvert, comme nos lecteurs le savent, un département d'Épargne dans sa succursale, No 1555 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Saint-André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de une piastre en montant. La Banque paie sur ces dépôts à pour cent d'intérêt.

Le PIN ROUGE DU SUD du Dr HARVEY pour la toux et le rhume est la meilleure médecine en usage.

Milliers de témoignages en sa faveur. 63-64-65

Les Remèdes Sauvages de Madame Giraud sont composés de végétaux plantes les plus actives et les mieux combinées. Elle a toujours en main des onguents, pour la toux, le catarrhe, les dartres, les fongues, entorses, etc., etc.

Consultations gratuites.—Toute correspondance sera répondu sous le plus court délai.

Madame GIRAUD, Herboriste, 217, rue Saint-André, Montréal.

Fumez le cigare INVINCIBLE SPOT. 81-10

Les attaques contre la police

N

La Minerve
JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN
FONDÉ EN 1876
PAR AUGUSTE NORBERT MORIN ET LUDWIG DUBOIS
Imprimé et publié à Montréal, au No 1010, rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Jacques.
PAR
SENECAL, POITRAS & CIE
JOSEPH TASSE, DIRECTEUR
Édition quotidienne livrée à domicile... \$5.00
Édition quotidienne par la poste... \$5.00
Édition hebdomadaire de la semaine... \$1.00
Les abonnements sont payables d'avance.
Annonces, 10 cents la ligne, première insertion.
Toutes les communications doivent être adressées à LA MINERVE, Montréal.
Téléphone du No. 1010.
Téléphone du directeur, No. 1010.

CANADA
MONTREAL, 2 JANVIER 1892.

GRANDE ASSEMBLEE Sainte-Thérèse

BLAINVILLE

Le 2 Janvier 1892
A deux heures P. M.

L'honorable M. Nantel, ministre des Travaux Publics, exposera ses vues sur la situation provinciale.
Les honorables MM. Chapleau et Oulmet et M. Leblanc adresseront aussi la parole.

50 CENTS

Les deux prochains mois seront fécondés en événements politiques. Ils seront témoins d'une des plus grandes campagnes électorales qui aient encore eu lieu dans la province. La MINERVE sera exceptionnellement bien renseignée sur ce qui va se passer. Pour permettre à tous de la lire, elle sera expédiée durant janvier et février moyennant 50 Cents payés d'avance. Les prix ordinaires reprendront ensuite leur cours.

L'élection de Beauharnois

La Patrie annonçait dernièrement que, en désespoir de cause, des conservateurs importants faisaient des instances auprès de M. Bissin, ex-député de Beauharnois, pour l'engager à renoncer à la candidature, lui promettant comme récompense le shérif du comté.
Cette nouvelle est archi fautive.
D'abord, le shérif n'est pas vacant et n'est pas menacé de le devenir.
En second lieu, il n'est pas un seul conservateur qui ait été autorisé à faire pareilles avances à M. Bissin. Nous défions la Patrie de donner des noms.
Nous tenons si peu à l'effacement volontaire de M. Bissin, que nous serions déçus s'il n'était pas de nouveau le candidat libéral. Chacun sait que l'élection de M. Tasse lui a été votée à la dernière élection, un de ses partisans ayant voté avec un bulletin du comté de Montréal, et que l'officier rapporteur n'a pas eu le courage de réparer sa faute—grave offense prévue par le statut—quand de sa voix dépendait le sort du comté. Nous allons voir que cette fois-là nous aurons plus de faux papier dans l'urne. Nous allons voir que nous aurons un officier-rapporteur qui fasse son devoir.
Non adversaires n'auront plus des considérations à offrir aux compagnies de chemin de fer, en pleine campagne électorale. Croisiez-vous que M. Mercier a promis, durant la dernière élection, 200,000 \$ à la compagnie du Coteau qui était candidat, et 70,000 \$ pour le chemin de fer des Adirondacks? Il ne s'agit pas d'un promesse verbale, mais bien d'une promesse écrite, document authentique. C'est l'une des tentatives de corruption électorale les plus honteuses que nous connaissions. Aussi quel scandaleux effet elle a eu sur certaines gens!
M. Mercier a racheté sa promesse à la dernière session, ces deux items qui, réunis, formaient 270,000 \$, tenant la tête du budget. Si quelqu'un a des doutes sur ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(1) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(2) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(3) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(4) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(5) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(6) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(7) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(8) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(9) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

(10) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin pour ce point, il n'a qu'à ouvrir les *Journalistes* de l'Assemblée Législative du 22 décembre 1890, page 222, où il pourra lire ce qui suit :

Combien les boudiers ont-ils reçu sur les subsides prouvés? Alors, ne parlez pas ions à la fois. Mais si vous ne pouvez pas le dire, nous pourrions peut-être en informer le public.
Les ministres se doivent à eux-mêmes d'enquêter immédiatement des circonstances dans lesquelles ces deux subsides ont été promis. Ils se sont égarés! Presque tous les subsides de chemins de fer ont, au reste, fourni matière à quelque grosse rancune.
La clique ne pourra pas non plus remettre à la ville de Valleyfield la somme de \$30,000 qu'elle devait au fonds d'emprunt municipal. Elle ne pourra pas dépenser \$1,000 ici et \$1,000 là pour des bouts de chemin. Pourrait-elle déboursier encore au moins \$10,000 en espèces sonnantes pour amadouer les consciences faciles?

M. Mercier avait juré de tenir M. Tasse hors de l'enceinte législative. Pour arriver à son but, il a fait danser nos écus, commis des sautes, violé la loi, violé les consciences, et trouvé dans des compagnies de chemins de fer et dans un officier-rapporteur des instruments faciles. La fin justifie les moyens!

Grâce à ces manœuvres frauduleuses, M. Mercier a réussi à éloigner son accusateur de la scène provinciale, mais nous avons eu notre revanche ailleurs. Le Sénat l'a non seulement tué, il l'a aussi déshonoré.

Personnellement, nous sommes contents de M. Mercier. Mais l'interdit public nous commande de vous clouer au pilori pour longtemps.

LES 86

Nous disions, dans notre dernier numéro, que 86 noms avaient été ajoutés à la liste des contribuables du quartier Est, ces noms pour la plupart étant ceux de cultivateurs, commerçants, etc., du comté de Berthier et d'ailleurs, connus pour leur dévouement à M. Cléophas Beausoleil. Cette inscription peut être strictement légale, mais est-elle bien honnête?

Chacun de ces contribuables d'occasion, qualifiés sur des chambres qu'ils sont censés occuper à l'hôtel Riendeau, à l'hôtel Jacques-Cartier et ailleurs, a dû payer en moyenne \$10 de cotisations. Soit \$860 pour ces 86 contribuables, nouvelle espèce. En ajoutant un zéro le typographe s'est rendu à \$8,600, chiffre que M. Beausoleil a dû trouver un peu élevé.

Nous devons protester énergiquement contre cette odieuse farce. Si les électeurs veulent avoir M. Beausoleil pour leur élu, qu'ils le fassent. S'ils n'en veulent pas plus que l'an dernier, lui commettre une injustice révoltante à leur égard en les mettant à la merci d'une bande irresponsable, qui n'a réellement aucun intérêt dans le quartier.

M. J. B. ROULLIARD

Voici un deuxième tableau des sommes payées à J. B. Roulliard, soit à titre d'avances de salaires, soit pour défrayer ses dépenses en sa qualité d'inspecteur des mines.

17 nov.	Comptant, payé à l'Union.....	\$ 450.00
1 déc.	Idem.....	400.00
29 "	" "	

